

Banque de l'infrastructure du Canada

Rapport financier du troisième trimestre (T3) de l'exercice 2023-2024

Non audité

La Banque de l'infrastructure du Canada est une société d'État en propriété exclusive du gouvernement du Canada.

CIB*BIC

Table des matières

Message aux lecteurs	3
Rapport de gestion	4
Responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers	21
État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)	22
État intermédiaire résumé du résultat d'exploitation et de l'excédent accumulé (non audité)	23
État intermédiaire résumé des variations des actifs financiers nets (non audité)	24
État intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)	25
Notes aux états financiers	26

Accessibilité

La BIC s'engage à créer une expérience sans obstacle pour tous les membres de son personnel, les personnes en recherche d'un emploi, les clients, les fournisseurs et d'autres parties prenantes. Pour toute question sur l'accessibilité ou pour toute demande d'accommodement, veuillez contacter votre représentante de la BIC ou envoyer un courriel à accessible@cib-bic.ca.

Message aux lecteurs

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public, telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada; ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels audités au 31 mars 2023, ainsi qu'avec le rapport explicatif inclus dans ce rapport financier trimestriel.

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels s'appuient sur les mêmes méthodes comptables et de calcul que celles utilisées dans le cadre de la préparation des plus récents états financiers annuels audités.

Les présents états intermédiaires résumés trimestriels respectent la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Comme il n'y a pas d'exigence voulant que les états financiers inclus dans le présent rapport financier trimestriel fassent l'objet d'un audit ou d'un examen, ces états financiers n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe.

De temps à autre, la Banque de l'infrastructure du Canada fait des énoncés prospectifs écrits ou verbaux et peut le faire dans le présent rapport financier trimestriel. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des déclarations portant sur les objectifs et les stratégies mises en œuvre par la société, ainsi que des déclarations liées aux perspectives, plans, attentes, anticipations, estimations et intentions de cette dernière. Par leur nature même, ces énoncés reposent sur de multiples facteurs et hypothèses, et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, d'ordre tant général que spécifique. Compte tenu de ces incertitudes, les prédictions, prévisions, projections, et autres aspects des énoncés prospectifs sont susceptibles de ne pas se concrétiser. Un nombre important de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes exprimées.

Rapport de gestion



Le présent rapport de gestion a pour but de donner aux lecteurs l'opinion de la direction sur la stratégie et le rendement de la société, et devrait être lu conjointement avec les états financiers non audités pour le trimestre clos le 31 décembre 2023. Sauf indication contraire, les chiffres sont exprimés en dollars canadiens.

Aperçu de la BIC

La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC ») est un investisseur d'impact axé sur l'accélération des investissements en infrastructure au profit de la population canadienne.

Tel qu'il est énoncé dans la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* (la « *Loi sur la BIC* »), « la BIC a pour mission de faire des investissements et de chercher à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé et d'investisseurs institutionnels dans des projets d'infrastructures situés au Canada ou en partie au Canada qui généreront des recettes et qui seront dans l'intérêt public, par exemple en soutenant des conditions favorables à la croissance économique ou en contribuant à la viabilité de l'infrastructure au Canada ».

Le Parlement a autorisé un financement total d'au plus 35 milliards de dollars (ou tout montant global plus élevé qui peut être autorisé de temps à autre aux termes de mesures liées aux crédits) à la BIC ainsi que l'autorisation d'investir dans des transactions d'infrastructure. De ces 35 milliards de dollars, le gouvernement du Canada s'attend à ce que la BIC gère son portefeuille prudemment, de sorte que la charge fiscale nette demeure inférieure à 15 milliards de dollars.

La BIC travaille en étroite collaboration avec le gouvernement du Canada à la réalisation d'investissements dans l'infrastructure, tels qu'ils sont définis dans l'Énoncé des priorités et des responsabilités (« l'énoncé ») du ministre.

La BIC réalise des investissements dans cinq secteurs prioritaires définis dans l'Énoncé : énergie propre, infrastructures vertes, transport en commun, commerce et transport et Internet haut débit. Investisseur d'impact, la BIC vise à atteindre ses résultats au moyen d'investissements orientés vers la lutte contre les changements climatiques, la connectivité de la population canadienne et leur collectivités, le renforcement de la croissance économique et l'établissement de partenariats avec les peuples autochtones.

En réunissant des partenaires de tout le paysage de l'infrastructure canadienne, la BIC agit comme un catalyseur pour combler les écarts financiers, économiques ou structurels susceptibles

d'empêcher la réalisation de nouveaux projets d'infrastructure. Ainsi, elle permet la construction de plus d'infrastructures. L'approche d'investissement direct et de partenariat de la BIC complète les programmes gouvernementaux, mais elle s'en distingue.

Le conseil d'administration professionnel et indépendant de la BIC supervise l'orientation de l'organisation. Sa responsabilité ultime est d'approuver les décisions d'investissement. L'équipe de direction de la BIC collabore avec des promoteurs publics et des partenaires privés et institutionnels pour catalyser des occasions d'investissement dans nos secteurs prioritaires.

Rendement opérationnel

Les tableaux et les commentaires qui suivent donnent un aperçu des progrès réalisés par notre portefeuille d'investissement pendant le dernier trimestre et depuis sa création. Ils exposent en détail la composition et l'avancement de notre portefeuille, y compris une ventilation par secteur, par région et conformément aux objectifs et résultats de la BIC. Aux fins du présent rapport de gestion, le portefeuille de la BIC comprend des projets qui ont atteint la clôture financière et ceux pour lesquels la BIC a pris un engagement d'investissement.¹

Investissements

La BIC a pris cinq nouveaux engagements d'investissement au cours du troisième trimestre dans les secteurs des infrastructures vertes (537,0 millions de dollars), de l'Internet haut débit (150,0 millions de dollars) et de l'énergie propre (759,3 millions de dollars), fournissant ainsi un financement de 1,4 milliard de dollars de la BIC pour des projets d'une valeur de 2,7 milliards de dollars. Depuis sa création, la BIC s'est engagée à investir au total 11,6 milliards de dollars dans des projets d'une valeur de 31,7 milliards de dollars.

Les faits saillants des activités d'investissement de la BIC ce trimestre comprennent les suivants :

» Engagement d'investissement de jusqu'à 200,0 millions de dollars à Enbridge Sustain-Blackstone Energy Services en Ontario pour la fourniture de solutions énergétiques clé en main à ses clients dans tous ses portefeuilles de bâtiments commerciaux

¹ Clôture financière désigne le moment où la BIC et ses partenaires d'investissement ont effectué toute la revue diligente et ont conclu des ententes exécutoires. La clôture financière, approuvée par le Conseil ou son délégué, est la conclusion du processus d'investissement; après celle-ci, la BIC commence à acheminer le financement au projet conformément aux modalités de l'entente. Si des modifications sont apportées aux modalités de l'entente entre l'étape d'engagement d'investissement et la clôture financière, les indicateurs et les rapports de la BIC sont mis à jour en conséquence.

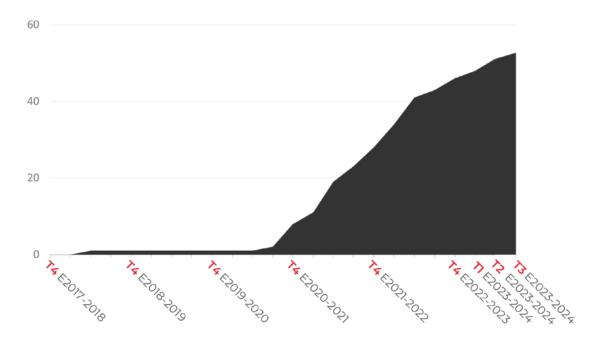
Engagement d'investissement désigne le moment où la BIC et les partenaires ont convenu d'un ensemble de modalités (les « modalités ») qui établissent l'engagement en capital de chaque partie ainsi que d'autres conditions financières propres à un investissement, comme la durée, les taux d'intérêt et la structure de financement. À l'heure actuelle, l'investissement est suffisamment avancé pour permettre à la BIC et à ses contreparties d'obtenir les approbations nécessaires et d'effectuer la dernière revue diligente. En outre, la contrepartie en est aux dernières étapes de la conclusion d'ententes avec les principales parties prenantes, tous les autres financements publics requis pour le projet sont confirmés, et un calendrier défini et convenu est en place pour atteindre la clôture financière.

- » Clôture financière de deux de nos investissements pour soutenir la recharge des véhicules électriques: jusqu'à 235,0 millions de dollars pour les bornes de recharge de VE FLO permettant l'installation d'environ 1 900 ports de recharge rapide publics au cours des 4 prochaines années, et jusqu'à 209,6 millions de dollars pour le réseau de recharge de véhicules électriques Parkland permettant l'installation de jusqu'à 2 000 ports de recharge rapide publics
- » Clôture financière de l'investissement de jusqu'à 50,2 millions de dollars pour les rénovations énergétiques de l'Université de Toronto, qui contribueront à réduire l'énergie utilisée et à moderniser l'infrastructure des services publics pour construire des systèmes résilients à faibles émissions de carbone

À la fin du trimestre, le portefeuille de la BIC comprenait 56 engagements d'investissement, dont 53 ont atteint la clôture financière.

Croissance du portefeuille de la BIC

(nombre cumulatif d'engagements d'investissement)



En tant que société d'État ayant un mandat national, la BIC cherche à établir un équilibre entre les secteurs prioritaires et à refléter la portée géographique et la diversité du Canada. Les nouveaux engagements d'investissement s'ajoutent au portefeuille croissant d'investissements dans les infrastructures de la BIC dans tous nos secteurs et dans plusieurs provinces et territoires à travers le pays.

Composition du portefeuille par secteur

Secteur	Depuis la création au T4 E2022-2023	T1 E2023- 2024	T2 E2023- 2024	T3 E2023- 2024	Total
Transport en commun	11	1	0	0	12
Énergie propre	7	0	1	2	10
Infrastructures vertes	17	1	0	2	20
Internet haut débit	8	0	0	1	9
Commerce et transport	3	0	2	0	5
Total	46	2	3	5	56

Engagements d'investissement.

Composition du portefeuille par région

Région	Depuis la création au T4 E2022-2023	T1 E2023-2024	T2 E2023-2024	T3 E2023-2024	Total
Ouest	12	0	2	3	17
Ontario	21	0	0	1	22
Québec	6	O	0	0	6
Atlantique	1	Ο	0	1	2
Nord	1	Ο	0	0	1
Multiple	5	2	1	0	8
Total	46	2	3	5	56

Engagements d'investissement.

Multiple comprend des projets dans plus d'une région et comprend trois projets partiellement dans le Nord.

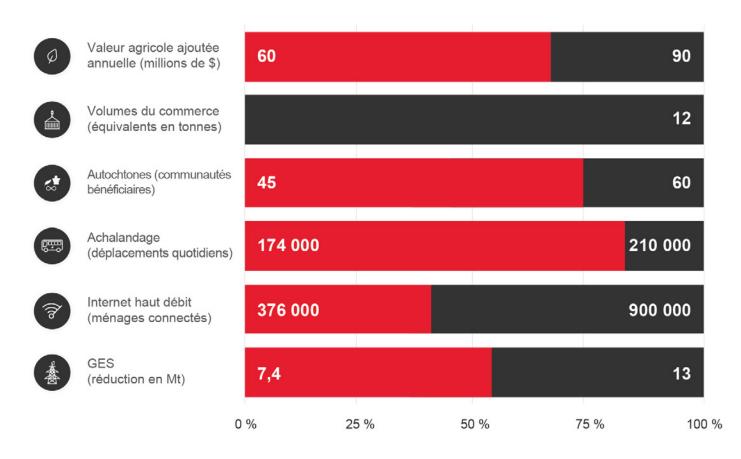
Résultats et progrès

En tant qu'investisseur d'impact, la BIC se concentre sur l'obtention de résultats qui profitent à la population canadienne. La BIC définit son impact en fonction des résultats obtenus à l'égard de la réduction des émissions de GES, de l'augmentation du nombre d'usagers du transport en commun, de l'accès de la population canadienne à l'Internet haut débit, du nombre de communautés autochtones qui bénéficient des investissements, et du commerce tel qu'il est mesuré selon le volume des biens et la valeur agricole ajoutée.



Progrès vers les objectifs des résultats pour 2026-2027

(selon les projets qui ont atteint la clôture financière) au 31 décembre 2023



La BIC comptabilise ses progrès en termes de résultats attendus lorsqu'un projet a atteint la clôture financière.

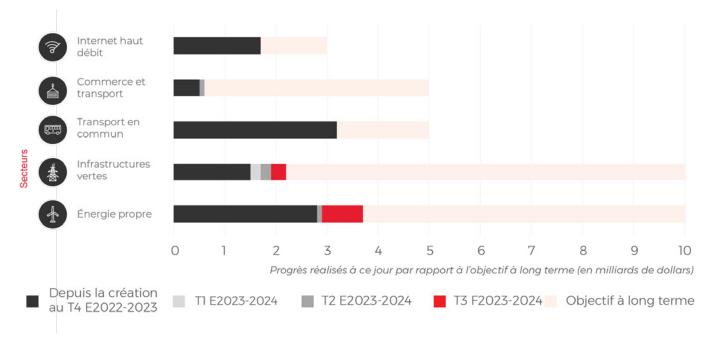
La BIC assure également le suivi de son portefeuille par rapport aux objectifs sectoriels à long terme cités dans la lettre « Énoncé des priorités et des responsabilités » du ministre à la présidente du conseil d'administration, produite le 26 septembre 2023. Le graphique cidessous présente les progrès continus de la BIC à cet égard.

De plus, le budget de 2023, publié le 28 mars 2023, a annoncé une augmentation des objectifs d'investissement de la BIC dans l'énergie propre et les infrastructures vertes, les faisant passer de 5 milliards de dollars à 10 milliards de dollars dans chaque secteur. L'augmentation des objectifs est reflétée dans le tableau.

>

Progrès vers l'atteinte des objectifs d'investissement à long terme

(selon les engagements d'investissement)



Développements liés aux projets

L'une des façons importantes dont la BIC offre de la valeur à la population canadienne est de combler les lacunes dans le financement, l'économie ou le profil du risque d'un projet. C'est ainsi que la BIC permet la réalisation de projets qui, autrement, ne seraient pas construits. À ce jour, 37 projets financés par la BIC sont en cours de construction par les promoteurs. Cela comprend par exemple :

- » Oneida Energy Storage: La construction est bien en cours, avec plus de 60 personnes travaillant chaque jour sur le site, dont la moitié sont membres d'Aecon Six Nations (A6N), une coentreprise entre Six Nations of the grandes River Development Corporation (SNGRDC) et Aecon. Oneida sera l'une des plus importantes installations de stockage d'énergie propre au monde, et l'investissement de la BIC devrait permettre de réduire les émissions de GES de 1,2 million de tonnes une fois la construction achevée.
- » Infrastructure du débarcadère de Kahkewistahaw: Les travaux de construction pour l'infrastructure habilitante, comme les travaux routiers, pour cette installation à usage multiple étaient achevés à 95 % à la fin de décembre 2023. Ce projet contribue à la construction d'un lieu de rassemblement multifonctionnel à Saskatoon et représente le premier investissement de la BIC en Saskatchewan et est son deuxième investissement dans le cadre de l'IICA à atteindre la clôture financière.

- Projet d'énergie solaire Deerfoot et Barlow: Les projets à Calgary, en Alberta, représentent la plus grande installation d'énergie solaire dans un centre urbain de l'Ouest du Canada. À la fin de décembre 2023, l'installation des modules était achevée et le parc solaire Barlow avait commencé l'exploitation contribuant à la réduction des émissions de GES et favorisant la résilience économique des Premières Nations Chiniki et Goodstoney.
- » Rénovations énergétiques de Toronto Western Hospital: La construction se poursuit avec des travaux importants réalisés pour la station de transfert d'énergie et l'achèvement de l'excavation du puits profond. Cette installation deviendra le plus important système de transfert d'énergie pour les eaux usées brutes au monde, avec une réduction prévue de 250 000 tonnes de GES au cours des 30 prochaines années.

Au troisième trimestre, la BIC a atteint la clôture financière de son premier financement d'infrastructures vertes pour un engagement d'accélération de projets d'ingénierie et de conception initiales (ICI) afin de faire avancer les projets de transition énergétique. L'investissement de 8,4 millions de dollars dans **Azure Sustainable Fuels** contribuera à son étude visant à accélérer la production de carburant d'aviation durable (SAF) – un produit qui pourrait réduire les émissions de carbone du secteur de l'aviation jusqu'à 80 %. Le financement de la BIC permettra à Azure de tirer parti de sa stratégie multisite pour développer des sites de production potentiels de SAF en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Ontario.

Capital privé et institutionnel

Compte tenu de l'ampleur des besoins en infrastructure du Canada, les capitaux publics et privés ainsi qu'institutionnels doivent être mobilisés et mis en commun pour combler cette lacune.

Pour s'acquitter de ce mandat, la BIC recherche activement des investissements dans les secteurs privé et institutionnel, ce qui lui permet d'obtenir des capitaux essentiels pour réaliser plus de projets d'infrastructures et obtenir des résultats pour la population canadienne. Les capitaux privés et institutionnels peuvent être investis au début d'un projet sous forme de quote-part de la dette ou des capitaux propres et ils peuvent également être investis à des moments ultérieurs du cycle de vie d'un projet, par exemple en fonction des économies de coûts ou des flux de revenus réalisés.

Au 31 décembre 2023, la BIC s'était engagée à l'égard de projets qui ont attiré 11,1 milliards de dollars en financement privé et institutionnel.

Le financement privé et institutionnel comprend :2

- » 0,9 milliard de dollars pour l'Internet haut débit
- » 2,3 milliards de dollars pour l'énergie propre
- » 2,5 milliards de dollars pour les infrastructures vertes
- » 5,2 milliards de dollars pour le transport en commun
- » 0,3 milliard de dollars pour le commerce et le transport

Environnement opérationnel

L'inflation et la hausse des taux d'intérêt continuent d'avoir une incidence sur l'économie canadienne et les investissements des entreprises. L'indice des prix à la consommation (IPC) du Canada a augmenté de 3,4 % en décembre en glissement annuel, après une hausse de 3,1 % en novembre.³ Les taux d'intérêt aident à modérer les dépenses et l'inflation s'atténue graduellement, bien que les pressions sous-jacentes se maintiennent. La Banque du Canada prévoit que l'inflation demeure autour des 3 % pour les premiers six mois de 2024 avant de revenir à la cible (2 %) en 2025.⁴

² Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

³ Statistique Canada – Indice des prix à la consommation, décembre 2023

⁴ Banque du Canada – Rapport sur la politique monétaire – Janvier 2024

L'un des moyens qu'utilise la BIC pour soutenir l'avancement des infrastructures est de déployer des capitaux pour combler les lacunes dans le financement des projets, notamment en acceptant des rendements concessionnels et en proposant des conditions de financement flexibles. Au fil des fluctuations économiques, la BIC conserve la souplesse nécessaire pour structurer sa participation aux investissements afin de combler les lacunes susceptibles d'empêcher les projets d'aller de l'avant, notamment en établissant des prix et des profils de remboursement en réponse aux changements de taux d'intérêt en vigueur.

Bien que certains projets de la BIC soient touchés en ce qui a trait au calendrier et au budget de construction, ils n'ont pas eu d'impact important sur les attentes relatives au rendement global du portefeuille.

Parmi les projets existants de la BIC, bon nombre sont encore au stade de la construction préliminaire, et les augmentations de coûts n'ont pas encore eu d'impact important sur le rendement de notre portefeuille. Les augmentations de coûts devraient être en grande partie absorbées par les éventualités intégrées aux budgets des projets ainsi que par les engagements de nos contreparties à financer les dépassements de coûts ou atténuées au moyen d'ententes à prix fixe. La BIC continue de surveiller les risques et l'impact sur les avoirs actuels et éventuels du portefeuille.

Activités de la BIC

La BIC continue de collaborer activement avec le milieu des infrastructures, y compris les gouvernements, les communautés autochtones et les participants au marché.

En novembre, Ehren Cory, PDG de la BIC, a discuté des résultats du deuxième trimestre de la BIC et a répondu aux questions des personnes présentes lors d'un événement organisé par la Chambre de commerce de l'Ontario. L'équipe de la BIC a également participé activement à diverses conférences et activités, et des représentants hauts placés ont assisté à des événements, notamment :

- » Sommet sur l'état des villes canadiennes de l'Institut urbain du Canada
- » Conférence « Indigenomics on Bay Street » de l'Indigenomics Institute
- » Symposium sur l'avenir du climat et de l'énergie organisé par la Chambre de commerce de la région de Toronto
- » Sommet des Premières Nations sur l'énergie

En novembre 2023, la BIC a dévoilé les détails de son initiative pour la participation autochtone (IPA) conçue pour aider les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits à acheter des participations dans des projets d'infrastructure situés sur leurs territoires traditionnels dans lesquels la BIC investit également.

<u>L'Énoncé économique de l'automne</u> publié en novembre 2023 faisait état du travail de la BIC visant à explorer d'autres façons de répondre aux besoins des collectivités qui cherchent à mettre en place les infrastructures nécessaires à la construction d'un plus grand nombre de logements. Il comprenait également des détails supplémentaires concernant les crédits d'impôt à l'investissement qui aideront la BIC à jouer son rôle accru en matière d'investissement dans l'énergie propre et à soutenir l'électrification de l'économie.

Le plan d'entreprise 2023-2024 de la BIC a été approuvé par la <u>gouverneure générale en conseil</u> en novembre 2023 conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* et de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Aperçu financier

En tant que société d'État chargée d'investir des fonds publics, la BIC adopte des pratiques exemplaires de gestion financière et gère efficacement ses ressources financières.

Les états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP) publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), qui harmonisent le cadre d'établissement de rapports financiers de la BIC avec ses objectifs commerciaux, afin de prendre des risques et/ou d'offrir des prix concessionnels dans le cadre des investissements, comme il est décrit dans son approche en matière d'investissement.

Faits saillants du T3 E2023-2024

- » Produits tirés des crédits d'investissement du gouvernement s'élevant à 1 776,6 millions de dollars (1 917,9 millions de dollars en cumul annuel) en raison de huit clôtures financières au cours du trimestre (11 245,9 millions de dollars depuis la création)
- » Crédits publics aux fins de l'exploitation totalisant 25,7 millions de dollars (66,2 millions de dollars en cumul annuel) pour couvrir les besoins de trésorerie pour les opérations courantes de l'entreprise
- » 15,7 millions de dollars de revenus d'intérêts réalisés (37,8 millions de dollars en cumul annuel)
- » Charges d'exploitation de la BIC totalisant 13,5 millions de dollars réalisés au cours du trimestre (38,7 millions de dollars en cumul annuel)

Pour la période de trois mois close le 31 décembre

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre

	10 01 01000111010				
	2023	2022	2023	2022	
(en milliers de dollars canadiens)					
Revenus					
Crédits publics – investissements	1 776 600 \$	248 092 \$	1 917 929 \$	2 173 487 \$	
Crédits publics – exploitation	25 700	11 000	66 200	51 500	
Revenus d'intérêts	15 660	8 479	37 835	21 222	
	1 817 960	267 571	2 021 964	2 246 209	
Charges liées à l'exploitation					
Rémunération	8 912	7 219	26 438	22 347	
Générales et administratives					
Honoraires professionnels	3 050	6 197	7 998	10 559	
Administration	1 345	1 316	3 822	3 099	
Amortissement des immobilisations	148	130	427	359	
	13 455	14 862	38 685	36 364	
Charges hors exploitation					
Élaboration de projets	839	(146)	1 513	418	
Provision pour prêts concessionnels	-	189	-	189	
Provision pour dépréciation de prêts/ (recouvrement)	1 233	159	2 786	588	
	2 072	202	4 299	1 195	
Total des charges	15 527	15 064	42 984	37 559	
Excédent	1 802 433 \$	252 507 \$	1 978 980 \$	2 208 650 \$	

Faits saillants du cumul annuel

Revenus

Revenus liés aux crédits publics: Le gouvernement du Canada accorde des fonds à la BIC pour qu'elle puisse réaliser ses priorités et remplir son mandat. Conformément au cadre d'information financière de la BIC, un poste de financement public à recevoir est créé lorsqu'un investissement atteint la clôture financière et qu'un crédit public est inscrit à titre de revenu. Le financement public est ensuite réduit lorsque les crédits sont reçus pour répondre aux besoins de financement du projet ou lorsque l'obligation légale de fournir du financement est réduite. Les revenus liés aux crédits aux fins d'exploitation sont comptabilisés comme recus chaque trimestre.

La BIC a comptabilisé des crédits d'investissement public de 1 917,9 millions de dollars en cumul annuel à raison de 11 clôtures financières (2 173,5 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel) déduction faite d'une réduction de 6,8 millions de dollars d'un prêt existant en raison de paiements restreints. La BIC continue de progresser vers la réalisation de son objectif à court terme de 20 à 30 engagements d'investissement et de 3 à 5 milliards de dollars de clôtures financières durant l'exercice 2023-2024.

Revenus d'intérêts: Des revenus de 24,0 millions de dollars (18,2 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel) ont été tirés des activités de financement et des revenus de 13,8 millions de dollars (3,0 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel) ont été tirés de la trésorerie et des investissements à court terme provenant des crédits.

Charges

Les charges d'exploitation en cumul annuel de 38,7 millions de dollars étaient supérieures de 2,3 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel en raison de l'augmentation de la rémunération due à des effectifs toujours plus importants dans l'ensemble de l'organisation pour répondre à la demande découlant du plus grand nombre d'opérations et de la croissance du portefeuille. Ce résultat a été partiellement compensé par des honoraires professionnels moins élevés que prévu de 8,0 millions de dollars (10,6 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel), en raison de coûts de transaction capitalisés plus élevés de 4,1 millions de dollars (1,6 million de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel) liés aux activités de revue diligente.

Les charges liées à l'élaboration de projets s'élèvent à 1,5 million de dollars en cumul annuel (0,4 million de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel). Les charges liées à l'élaboration de projets sont principalement liées au financement d'accélération que la BIC investit dans des travaux de revue diligente et de construction préliminaires afin d'accélérer des projets d'infrastructure à impact élevé dans lesquels la BIC prévoit d'effectuer un investissement à long terme. L'accélération de projets raccourcit les étapes critiques vers la construction et l'exploitation en (i) accélérant les activités de revue diligente, de planification et d'élaboration, qui pourraient comprendre des études techniques, des prévisions de la demande ou d'autres activités nécessaires pour établir l'analyse de rentabilisation du projet et (ii) raccourcissant les étapes critiques des projets à impact élevé dans lesquels la BIC prévoit investir dans le cadre du plan d'investissement global de la BIC. Le financement d'accélération de projets est soit passé en charges à mesure qu'il est engagé, soit capitalisé sur la durée du projet. Cette distinction dépend des caractéristiques de chaque projet.

Par conséquent, il est difficile de prévoir le moment et le montant de la comptabilisation des charges, car ces projets sont à un stade préliminaire et peuvent être influencés par des facteurs externes comme l'attente de l'approbation gouvernementale qui échappent au contrôle de la BIC.

La charge liée à la provision pour dépréciation de prêts était de 2,8 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023 par rapport à 0,6 million de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023, principalement en raison d'une augmentation dans le capital déployé, et se compose d'une provision générale pour dépréciation qui représente une estimation du risque de crédit à court terme de notre portefeuille d'actifs. Aucune dépréciation spécifique n'a été constatée (néant pour le troisième trimestre de l'exercice 2022-2023 en cumul annuel).

Faits saillants du trimestre

La BIC a comptabilisé des crédits d'investissement du gouvernement de 1 776,6 millions de dollars au troisième trimestre, ce qui est nettement plus élevé par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023 (248,1 millions de dollars), en raison de la taille moyenne plus importante (222,3 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2023-2024 par rapport à 73,6 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023) et du nombre (8 au troisième trimestre de l'exercice 2023-2024 par rapport à 3 au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023) d'investissements ayant atteint la clôture financière.

Les revenus d'intérêts du troisième trimestre de l'exercice 2023-2024 comprenaient 9,0 millions de dollars (6,4 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023) de revenus tirés des activités de financement et des revenus de 6,7 millions de dollars (2,1 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023) tirés de la trésorerie et des investissements à court terme provenant des crédits.

Les charges d'exploitation ont diminué de 1,4 million de dollars par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023, principalement en raison d'une diminution de 3,1 millions de dollars des honoraires professionnels attribuable à la capitalisation de 1,0 million de dollars (0,3 million de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023) liée aux activités de revue diligente. Il s'agit d'une contrepartie partielle, soit une augmentation de 1,7 million de dollars de la rémunération découlant de l'accroissement l'effectif.

Les charges non liées à l'exploitation ont augmenté de 1,9 million de dollars par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2022-2023, principalement en raison de l'augmentation de 1,0 million de dollars des charges liés à l'élaboration de projets et de l'augmentation de 1,1 million de dollars de la provision pour dépréciation de prêts.

Perspectives

La BIC continue de rechercher des occasions d'investissement et d'établir des partenariats qui attirent des capitaux privés et institutionnels pour des investissements à long terme dans les infrastructures pour la population canadienne. À la fin du troisième trimestre, la BIC poursuivait 71 occasions qui sont à un stade de la structuration de l'investissement, l'objectif étant de finaliser les modalités pour pouvoir prendre un engagement d'investissement.

Perspectives du portefeuille par secteur

Secteur prioritaire	Occasions de revue diligente avancée
Transport en commun	111
Énergie propre	25
Infrastructures vertes	17
Internet haut débit	5
Commerce et transport	13
Total	71



États financiers

Responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés trimestriels, conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de veiller à ce que tous les autres renseignements présentés dans le rapport financier trimestriel correspondent, le cas échéant, à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires résumés trimestriels.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public. Ils n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe. À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels rendent fidèlement compte, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Ehr 67

Ehren Cory

Président-directeur général



20

Evelyn JoergCheffe de la direction financière

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

Au	Note	31 décembre 2023	31 mars 2023
(en milliers de dollars canadiens)			
Actifs financiers			
Trésorerie		555 334 \$	121 353 \$
Intérêts à recevoir		3 704	310
Financement public à recevoir	5	8 352 665	7 546 298
Prêts à recevoir	4	2 486 825	1 755 711
TVH à recevoir		3 423	1 820
Comptes débiteurs de parties liées	9	13	5 708
		11 401 964	9 431 200
Passifs			
Comptes créditeurs et charges à payer	7	10 229	18 010
Passifs différés		4 263	3 897
		14 492	21 907
Actifs financiers nets		11 387 472	9 409 293
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	6	2 516	2 018
Charges payées d'avance		580	277
		3 096	2 295
Excédent accumulé		11 390 568 \$	9 411 588 \$

État intermédiaire résumé du résultat d'exploitation et de l'excédent accumulé (non audité)

		E2023-2024	Pour la période de trois mois close le 31 décembre		Pour la périon mois close le	ode de neuf 31 décembre
	Note	Budget	2023	2022	2023	2022
(en milliers de dollars canadiens)						
Revenus						
Crédits publics – investissements		4 597 088 \$	1 776 600 \$	248 092 \$	1 917 929 \$	2 173 487 \$
Crédits publics – exploitation		91 616	25 700	11 000	66 200	51 500
Revenus d'intérêts		23 923	15 660	8 479	37 835	21 222
		4 712 627	1 817 960	267 571	2 021 964	2 246 209
Charges						
Rémunération		44 507	8 912	7 219	26 438	22 347
Générales et administratives	8	24 861	4 543	7 643	12 247	14 017
Élaboration de projets		14 100	839	(146)	1 513	418
Provision pour prêts concessionnels		3 121	_	189	_	189
Provision pour dépréciation de prêts	4	185 105	1 233	159	2 786	588
		271 694	15 527	15 064	42 984	37 559
Excédent		4 440 933	1 802 433	252 507	1 978 980	2 208 650
Excédent accumulé, début de la période		9 411 588	9 588 135	6 880 397	9 411 588	4 924 254
Excédent accumulé, fin de la période		13 852 521 \$	11 390 568 \$	7 132 904 \$	11 390 568 \$	7 132 904 \$

État intermédiaire résumé des variations des actifs financiers nets (non audité)

	E2023-2024	Pour la période de trois mois close le 31 décembre		•	ode de neuf 31 décembre
	Budget	2023	2022	2023	2022
(en milliers de dollars canadiens)					
Excédent	4 440 933 \$	1 802 433 \$	252 507 \$	1978 980 \$	2 208 650 \$
Variation des immobilisations corporelles – acquisitions	(1 882)	(59)	(134)	(925)	(627)
Variation des immobilisations corporelles – amortissements	634	148	129	427	358
Variation des charges payées d'avance	-	38	54	(303)	233
Actifs financiers nets, début de la période	9 409 293	9 584 912	6 877 943	9 409 293	4 921 885
Actifs financiers nets, fin de la période	13 848 978 \$	11 387 472 \$	7 130 499 \$	11 387 472 \$	7 130 499 \$

État intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

		Pour la période de trois mois close le 31 décembre		Pour la période close le 31	
	Note	2023	2022	2023	2022
(en milliers de dollars canadiens)					
Entrées (sorties) de trésorerie liées à ce qui suit :					
Activités d'exploitation :					
Excédent		1 802 433 \$	252 507 \$	1 978 980 \$	2 208 650 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :					
Intérêt capitalisé payé en nature	4	(5 834)	(5 697)	(17 343)	(16 949)
Amortissement des immobilisations corporelles	6	148	130	427	359
Provision pour dépréciation de prêts	4	1 233	159	2 786	588
Provision pour prêts concessionnels	4	-	189	-	189
Augmentation de la provision pour prêts concessionnels	4	(3)	(2)	(9)	(2)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie					
Financement public à recevoir	5	(1 184 248)	(248 092)	(806 367)	(1 840 537)
Comptes débiteurs de parties liées		15 338	(7 069)	5 695	(14 628)
Intérêts à recevoir		(2 245)	(652)	(3 394)	(1 062)
Coûts de transactions	4	(1 022)	(314)	(4 114)	(1 609)
TVH à recevoir		(471)	1 902	(1 603)	664
Charges payées d'avance		38	54	(303)	233
Comptes créditeurs et charges à payer	7	2 118	5 457	(7 781)	4 892
Passifs différés		711	324	366	734
Remboursement du capital	4	75	32	876	32
Décaissement de prêts	4	(239 222)	(130 442)	(713 310)	(205 067)
Total des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		389 049	(131 514)	434 906	136 487
Activités d'immobilisations :					
Acquisitions des immobilisations corporelles	6	(59)	(134)	(925)	(627)
Total des sorties de trésorerie liées aux activités d'immobilisations		(59)	(134)	(925)	(627)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice		388 990	(131 648)	433 981	135 860
Trésorerie, début de la période		166 344	313 048	121 353	45 540
Trésorerie, fin de la période		555 334 \$	181 400 \$	555 334 \$	181 400 \$

Notes aux états financiers

1. Loi constitutive, mission et activités de la société

La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC » ou la « Société ») est une société d'État créée par une loi du Parlement (la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* [la « *Loi sur la BIC* »]) le 22 juin 2017. Elle a été constituée en personne morale au Canada; elle est détenue en propriété exclusive par le gouvernement canadien. Le capital social de la BIC est réparti en 10 actions d'une valeur nominale de 10 dollars chacune (en dollars courants), soit un capital-actions total de 100 \$ (en dollars courants).

La BIC a pour mission de faire des investissements et de chercher à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé et d'investisseurs institutionnels dans des projets d'infrastructures situés au Canada ou en partie au Canada qui généreront des recettes et qui seront dans l'intérêt public, par exemple en soutenant des conditions favorables à la croissance économique ou en contribuant à la viabilité de l'infrastructure au Canada.

La BIC réalise des projets en collaboration avec des promoteurs des administrations fédérale, provinciales, territoriales, municipales et autochtones, ainsi qu'avec le secteur privé. Dans ce cadre, la BIC s'engage également dans l'élaboration de projets en ayant pour objectif de faciliter l'exécution des études, la production des rapports techniques et la réalisation des analyses nécessaires pour raccourcir les délais précédant l'investissement. L'élaboration de projets englobe par ailleurs l'accélération de projets qui comprend les charges liées aux travaux de construction préliminaires afin d'accélérer des projets d'infrastructure à impact élevé dans lesquels la BIC prévoit d'effectuer un investissement à long terme.

Comme le prévoit la *Loi sur la BIC*, la BIC a également pour mandat de fournir des services-conseils pour « conseiller tous les ordres de gouvernement à propos des projets d'infrastructure » et « d'agir à titre de centre d'expertise en projets d'infrastructures comportant des investissements significatifs d'investisseurs du secteur privé ou d'investisseurs institutionnels ». Ainsi, la BIC fournit des conseils sur la façon de structurer les projets afin d'optimiser les résultats obtenus dans l'intérêt public tout en attirant des investissements privés et institutionnels et en générant des revenus. La BIC reçoit des crédits du gouvernement du Canada. Le Parlement a autorisé un financement total d'au plus 35 milliards de dollars (ou tout montant global plus élevé qui peut être autorisé de temps à autre aux termes de mesures liées aux crédits) à la BIC ainsi que l'autorisation d'investir

dans des transactions d'infrastructure. Sur ces 35 milliards de dollars, le gouvernement du Canada permettra jusqu'à 15 milliards de dollars au titre de son cadre financier qui vise à catalyser les projets qui profitent à la population canadienne, et il donnera à la BIC la souplesse et la latitude nécessaires pour utiliser son capital pour innover et prendre plus de risques que le marché ne le fera.

La BIC utilisera de nombreux instruments financiers, soit des prêts, des investissements en capitaux propres et, le cas échéant, des garanties de prêt afin de mobiliser des investissements privés là où aucun investissement n'aurait lieu autrement. La société d'État décidera de l'utilisation des différents types d'instruments financiers en fonction des caractéristiques uniques de chaque opération. Le modèle de la BIC vise à mobiliser des investissements privés et institutionnels et à en tirer profit de même qu'à associer les rendements financiers à l'achalandage et au risque lié aux recettes des projets d'infrastructure. Pour attirer des investissements privés et institutionnels vers des projets, un soutien pourrait être fourni à des taux inférieurs à ceux du marché, à des conditions plus flexibles ou sur une base subordonnée. Outre ce financement, la BIC devrait réaliser des investissements dans des projets qui servent l'intérêt public dans ses secteurs prioritaires : transport en commun, énergie propre, infrastructures vertes, Internet haut débit et commerce et transport.

La BIC n'est pas mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, sauf lorsqu'elle i) conseille les ministres, ministères, commissions et organismes fédéraux, ainsi que les sociétés d'État, au sens du paragraphe 83(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (la « LGFP »), sur les investissements dans des projets d'infrastructure; ii) recueille et diffuse des données au titre de la *Loi sur la BIC*; iii) agit pour le compte du gouvernement fédéral pour la prestation de services ou de programmes et la fourniture d'une aide financière, aux termes de la *Loi sur la BIC*; et iv) mène toute activité d'infrastructure canadienne utile à la réalisation de sa mission que le gouverneur en conseil peut préciser par décret. La BIC est également nommée dans la Partie I de l'Annexe III de la LGFP.

Conformément à l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la BIC est exemptée de l'impôt fédéral sur le revenu.

La BIC rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités.

2. Base d'établissement :

a) Principe comptable:

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels non audités ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public, telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états sont les mêmes que celles définies dans les plus récents états financiers annuels audités datés du 31 mars 2023. Les présents états financiers intermédiaires résumés ne comprennent pas la totalité des informations dont la production est obligatoire dans les états financiers annuels, et ils devraient être lus conjointement avec les états financiers audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

Tous les montants présentés dans ces états financiers et les notes sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

b) Chiffres du budget :

Les données budgétaires sont présentées dans les états des résultats et de l'excédent accumulé, et dans les états de l'évolution des actifs financiers nets. Les données budgétaires présentées pour l'exercice 2023-2024 sont tirées des projections et des estimations de la première année du plan d'entreprise 2023-2024 à 2027-2028 approuvé.

c) Incertitude des mesures :

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux NCSP, la direction est tenue de formuler des jugements, des estimations et des hypothèses subjectives qui influent sur les valeurs comptables de certains actifs et passifs, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de charges enregistrés durant la période. Des changements importants dans les hypothèses sous-jacentes pourraient entraîner des changements importants dans les jugements et les estimations correspondants. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les révisions des jugements et des estimations comptables sont comptabilisées de manière prospective, c'est-à-dire dans la période au cours de laquelle les jugements et estimations sont révisés et dans toute période future affectée.

La direction utilise des hypothèses pour déterminer la provision pour dépréciation de prêts de la BIC, comme sa cote de crédit interne, et d'autres facteurs principaux décrits à la note 9 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2023. Elle estime également le calendrier des décaissements et remboursements prévus qui ont un impact sur le taux d'intérêt effectif des prêts. Lorsque les résultats réels diffèrent des estimations et des hypothèses, l'impact sera comptabilisé dans les périodes futures lorsque l'écart sera connu.

3. Principales méthodes comptables:

Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires sont les mêmes que celles qui sont expliquées à la note 2 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 202.

4. Prêts à recevoir :

Le portefeuille de prêts peut être assujetti à un certain nombre de modalités, dont des clauses restrictives, et être subordonné à une dette de premier rang ou être de rang égal à d'autres prêteurs. Le tableau suivant présente les montants liés aux prêts à recevoir et à leur provision pour dépréciation de prêts (« PDP ») connexe par secteur :

	31	décembre 20	23		31 mars 2023	
Au	Valeur comptable	PDP	Prêts à recevoir (net)	Valeur comptable	PDP	Prêts à recevoir(net)
Transport en commun	1 440 678 \$	(10 650) \$	1 430 028 \$	1 398 935 \$	(9 398) \$	1 389 537 \$
Énergie propre	616 146	(1 045)	615 101	125 994	(117)	125 877
Infrastructures vertes	183 029	(393)	182 636	32 323	(97)	32 226
Internet haut débit	129 959	(406)	129 553	80 471	(131)	80 340
Commerce et transport	129 996	(489)	129 507	128 186	(455)	127 731
Total	2 499 808 \$	(12 983) \$	2 486 825 \$	1 765 909 \$	(10 198) \$	1 755 711 \$

Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré du portefeuille pour les projets financés à ce jour par la BIC est d'environ 1,8 % (1,6 % au 31 mars 2023) pour une durée pondérée moyenne de 16,1 ans (13,8 ans au 31 mars 2023).

De ces prêts, 15,0 millions de dollars sont liés aux municipalités (15,0 millions de dollars au 31 mars 2023) et 4,9 millions de dollars sont liés aux gouvernements autochtones (0,6 million de dollars au 31 mars 2023).

Le tableau suivant présente les variations de la valeur comptable des prêts à recevoir par la BIC :

Au	31 décembre 2023	31 mars 2023
Solde d'ouverture	1 755 711 \$	1 457 743 \$
Décaissements	713 310	261 570
Intérêt capitalisé payé en nature	17 343	23 083
Coûts des transactions (déduction faite de l'amortissement)	4 114	8 688
Provision pour prêts concessionnels	-	(189)
Augmentation de la provision pour prêts concessionnels	9	4
Remboursement du capital	(876)	(40)
Recouvrement pour dépréciation de prêts/(provision)	(2 786)	4 852
Prêts à recevoir	2 486 825 \$	1 755 711 \$

La provision pour dépréciation de prêts se compose de la provision générale pour dépréciation de prêts de 12,9 millions de dollars au 31 décembre 2023 (10,2 millions de dollars au 31 mars 2023) et de la provision spécifique pour dépréciation de prêts de néant au 31 décembre 2023 (néant au 31 mars 2023).

La valeur des actifs physiques détenus en garantie s'élève à 56,2 millions de dollars (7,2 millions de dollars au 31 mars 2023). Les autres prêts devraient généralement être recouvrés au moyen des revenus futurs tirés du projet et des participations dans des entités ad hoc.

Le tableau suivant illustre les remboursements du capital des prêts à recevoir en cours pour les cinq prochaines années et par la suite, à l'exclusion des intérêts ou des coûts de transaction :

Au	31 décembre 2023
2024	9 811 \$
2025	51 466
2026	38 108
2027	52 500
2028 et par la suite	2 331 906
Remboursements de capital des prêts à recevoir en cours	2 483 791 \$

5. Financement public à recevoir :

Conformément au processus de financement initial établi avec le gouvernement du Canada, la BIC reçoit des fonds au moyen de crédits publics pour les charges d'exploitation, les immobilisations – y compris les immobilisations corporelles assujetties à l'amortissement – et pour financer des investissements après l'amortissement.

Voici les précisions sur le financement public à recevoir :

Au	31 décembre 2023	31 mars 2023
Solde d'ouverture	7 546 298 \$	3 430 322 \$
Nouvelles ententes contractuelles d'investissement	1 924 748	4 651 036
Crédits publics reçus – investissements	(1 111 562)	(332 950)
Réductions après la clôture financière ¹	(6 819)	(202 110)
Financement public à recevoir	8 352 665 \$	7 546 298 \$

¹Des réductions peuvent survenir après la clôture financière de certains projets en raison de changements dans la portée du projet ou de mécanismes prévus dans les ententes de projet qui réduisent le montant final du prêt.

6. Immobilisations corporelles :

	Améliorations locatives	Logiciels	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Total
Coût:					
Solde au début de l'exercice	1 709 \$	952 \$	492 \$	440 \$	3 593 \$
Acquisitions	577	-	112	236	925
Solde à la fin de la période	2 286	952	604	676	4 518
Amortissement cumulé :					
Solde au début de l'exercice	644	360	337	234	1 575
Charge d'amortissement	149	143	86	49	427
Solde à la fin de la période	793	503	423	283	2 002
Valeurs comptables					
Solde au 31 décembre 2023	1 493 \$	449 \$	181 \$	393 \$	2 516 \$
	Améliorations locatives	Logiciels	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Total
Coût:					
Solde au début de l'exercice	1545\$	830 \$	318 \$	365\$	3 058 \$
Acquisitions	164	122	174	75	535
Solde à la fin de la période	1 709	952	492	440	3 593
Amortissement cumulé :					
Solde au début de l'exercice	482	182	254	191	1 109
Charge d'amortissement	162	178	83	43	466
Solde à la fin de la période	644	360	337	234	1 575
Valeurs comptables					
Solde au 31 mars 2023	1 065 \$	592 \$	155 \$		2 018 \$

7. Comptes créditeurs et charges à payer :

Au	31 décembre 2023	31 mars 2023
Rémunération courue	7 160 \$	8 111 \$
Honoraires professionnels courus	2 952	5 674
Comptes créditeurs	117	1 134
	10 229	14 919
Comptes créditeurs de parties liées (note 9)	-	3 091
Comptes créditeurs et charges à payer	10 229 \$	18 010 \$

8. Charges générales et administratives :

	Pour la période de trois mois close le 31 décembre		Pour la période de neuf mois close le 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
Honoraires professionnels	3 050 \$	6 197 \$	7 998 \$	10 559 \$
Frais d'administration	1 345	1 316	3 822	3 099
Amortissement des immobilisations	148	130	427	359
Charges générales et administratives	4 543 \$	7 643 \$	12 247 \$	14 017 \$

9. Transactions avec des parties liées :

Selon le principe de propriété commune, la Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les principaux membres de la direction sont définis comme les membres de la direction ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la BIC, des membres de la famille proche, y compris les membres du conseil d'administration. La Société effectue des transactions avec ces entités et particuliers dans le cours normal de ses activités. Les transactions individuellement importantes de la BIC avec des entités liées à une autorité publique correspondent au financement public, approuvé dans la loi habilitante et le plan d'entreprise annuel de la BIC, et obtenu au moyen de demandes de décaissements faites au ministère des Finances pour appuyer le protocole d'entente de la BIC avec Transports Canada, qui prévoit un prêt-relais pour soutenir les activités du projet de TGF de VIA.

La BIC et Transports Canada ont signé un protocole d'entente qui est entré en vigueur le 4 mars 2022 et aux termes de laquelle la BIC a accepté de débloquer des fonds provisoires pour les activités d'un bureau de réalisation de projet de Transports Canada qui seront remboursés une fois que la filiale permanente de VIA, VIA HFR-VIA TGF, Inc., aura été créée et mise en service, ce qui a eu lieu le 29 novembre 2022 et le 1er juillet 2023, respectivement. Le solde impayé des comptes créditeurs à payer aux fournisseurs au nom de VIA HFR-VIA TGF, Inc. est de néant (3,1 millions de dollars au 31 mars 2023) et le montant à recevoir de Transports Canada est de 13 000 dollars au 31 décembre 2023 (5,7 millions de dollars au 31 mars 2023). Le 31 juillet 2023, le protocole d'entente avec Transports Canada a pris fin.

10. Instruments financiers et gestion des risques :

Les instruments financiers et la gestion des risques dans les présents états financiers intermédiaires sont traités conformément à ce qui est énoncé à la note 9 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

11. Obligations contractuelles

a) Engagements relatifs à des contrats de location :

La BIC entretient actuellement trois contrats de location pour des bureaux situés à Toronto, à Montréal et à Calgary.

wisant des locaux pour bureaux et des espaces d'entreposage. Chacun des deux contrats de location est assorti d'une durée de dix ans commençant le ler juin 2018. La BIC a la possibilité de renouveler le contrat de location visant des locaux pour bureaux pour deux autres périodes consécutives de cinq années chacune. Le 25 octobre 2022, la BIC a conclu une convention d'agrandissement et de modification du contrat de location aux termes de laquelle les modalités initiales du contrat de location de Toronto ont été modifiées pour ajouter des locaux à la superficie locative initiale. Le contrat de location visant les locaux supplémentaires a une durée de 5 ans, à compter du ler juin 2023, et vient à échéance en même temps que le contrat de location initial, selon les mêmes modalités que le contrat de location initial. Le 19 septembre 2023, la BIC a conclu une convention d'agrandissement et de modification du contrat de location aux termes de laquelle les modalités initiales du contrat de location de Toronto ont été modifiées pour ajouter des locaux à la superficie locative initiale à partir du ler octobre 2023.

Le contrat de location visant les locaux supplémentaires vient à échéance en même temps que le contrat de location initial, selon les mêmes modalités que le contrat de location initial. Les locaux destinés à l'agrandissement ont par la suite été sous-loués pour une durée de 18 mois.

- » Bureau de Montréal: Le 22 avril 2020, la BIC a conclu un contrat de location d'une durée de 2 ans commençant le le juillet 2020 et se prolongeant automatiquement d'un mois à l'autre. Le 7 décembre 2022, la BIC a conclu une convention de modification du contrat de location aux termes de laquelle les modalités initiales du contrat de location de Montréal ont été modifiées pour inclure des locaux supplémentaires à la superficie locative initiale. La convention de modification a une durée de 2 ans, à compter du le janvier 2023, selon les mêmes modalités que le contrat de location initial et se prolonge automatiquement d'un mois à l'autre.
- » Bureau de Calgary: Le 20 janvier 2023, la BIC a conclu un contrat de location d'une durée de 5 ans commençant le 1^{er} octobre 2023.

b) Clôtures financières :

La BIC s'est engagée à prêter des fonds pour des investissements dans des projets d'infrastructure lorsqu'elle aura effectué toutes les revues diligentes et qu'elle aura conclu des ententes exécutoires avec ses contreparties. Le calendrier prévu et le montant des demandes de décaissements futures sont variables, car ils sont généralement fondés sur le remboursement des coûts admissibles engagés pour le projet. Le total des clôtures financières est séparé entre les sommes avancées et le capital non décaissé dans le tableau ci-dessous :

Au	31 décembre 2023	31 mars 2023
Transport en commun	1844938\$	1 869 511 \$
Énergie propre	2 958 801	2 624 477
Infrastructures vertes	2 065 313	1 367 231
Internet haut débit	1 730 600	1 592 561
Commerce et transport	470 813	405 741
Clôtures financières non décaissées	9 070 465	7 859 521
Montants avancés (comptabilité de caisse)	2 383 859	1 670 549
Réductions nettes après la clôture financière	(208 436)	(202 110)
Total des clôtures financières	11 245 888 \$	9 327 960 \$

Les sommes avancées indiquées dans ce tableau ne tiennent pas compte du fait que les intérêts sont capitalisés comme paiement en nature ou provisions pour dépréciation de prêts. Les modalités de la facilité de crédit de la BIC sont structurées conformément à nos objectifs de fournir le soutien financier minimal nécessaire pour permettre la réalisation du projet d'infrastructures. Par conséquent, le capital engagé peut augmenter ou diminuer après la clôture financière, sous réserve des modalités de chaque convention de crédit respective.



Contactez-nous

contact@cib-bic.ca

1-833-551-5245 Banque de l'infrastructure du Canada 150, rue King Ouest, Bureau 2309, C. P. 15 Toronto (Ontario) M5H 1J9

Suivez-nous





